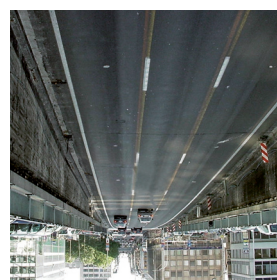


Sortie actuelle
du tunnel rue de la Loi

beliris
POUR BRUXELLES
VOOR BRUSSEL

• beliris •
POUR BRUXELLES
VOOR BRUSSEL



Service public fédéral
Mobilité et Transports
Direction Infrastructure de Transport



VILLE DE BRUXELLES

UN ESPACE LUMINEUX

Deux halls principaux structureront le nouveau complexe. Ils seront aménagés autour de grands espaces clairs et faciliteront le cheminement des voyageurs.

Le nouveau pôle sera construit sur 3 étages souterrains et atteindra une profondeur de 14 mètres. Les différents niveaux seront reliés entre eux par des escaliers, des escalators et des ascenseurs. Les personnes à mobilité réduite ainsi que les personnes équipées d'un vélo ou d'une poussette pourront donc aisément se déplacer dans tout le complexe.

Niveau -1 : salle des guichets B (métro)

Niveau -2 : gare ferroviaire existante, nouvelle gare ferroviaire et salle des guichets A (train et métro)

Niveau -3 : station de métro

Des verrières* équiperont le toit afin de permettre l'entrée de la lumière extérieure dans tout le complexe, jusqu'au niveau des quais de métro. Cet apport en lumière naturelle contribuera à accroître le sentiment d'espace et le confort des voyageurs. De plus, afin d'augmenter la lisibilité des lieux, un habillage homogène des espaces et de leurs finitions a été prévu, du mobilier à la signalisation.

SÉCURITÉ

Les espaces seront ouverts et offriront une vue dégagée grâce à des cloisons transparentes, à des matériaux clairs et à un éclairage optimal. L'absence de zones d'ombre augmentera le sentiment de sécurité des voyageurs.

Des systèmes modernes de détection d'incendie et d'évacuation de fumée et de chaleur, permettront de localiser rapidement les éventuels foyers et d'absorber les vapeurs toxiques. En cas de nécessité, les voyageurs pourront être promptement évacués grâce aux douze sorties et aux deux nouvelles issues de secours.

De plus, une surveillance par caméra permettra de visualiser chaque zone du pôle et d'intervenir directement sur les lieux.

CONFORT DES VOYAGEURS

Le pôle multimodal Schuman sera plus agréable et plus confortable pour les voyageurs grâce à de nombreux aménagements. C'est ainsi que, par exemple, les quais ferroviaires seront rehaussés afin de faciliter l'accès au train. De plus, des banquettes ergonomiques entourées de pare-vent seront mises à disposition des voyageurs et des panneaux à absorption acoustique seront posés afin de limiter les nuisances sonores. Le confort sera également amélioré grâce à la variation des sources d'éclairage, ce qui confèrera une atmosphère chaude et agréable.

De plus, la facilité de l'entretien des lieux a été envisagée dès la conception de l'aménagement intérieur et se poursuit jusqu'au choix durable des matériaux de finition. Les voyageurs disposeront également d'un nombre accru d'équipements sanitaires.

Enfin, plusieurs commerces dynamiseront le complexe tout en le rendant plus convivial.



Niveau -3 : quais de la station de métro avec vue sur la salle des guichets du Hall A (métro et train)



Niveau -1 : salle des guichets du Hall B (métro)



Niveau -2 : Simulation des quais ferroviaires

UN VÉRITABLE PÔLE DE MOBILITÉ

Au niveau de la mobilité, le pôle Schuman jouera un rôle important grâce aux nombreuses correspondances qu'il permettra entre le train, le RER, le métro, l'autobus, le vélo, le taxi et la voiture avec une zone Kiss&Ride.

Un concours international de projet, appelé "One Schuman", prévoit le réaménagement de la place Robert Schuman et de ses abords en une zone davantage dédiée aux piétons et aux cyclistes.

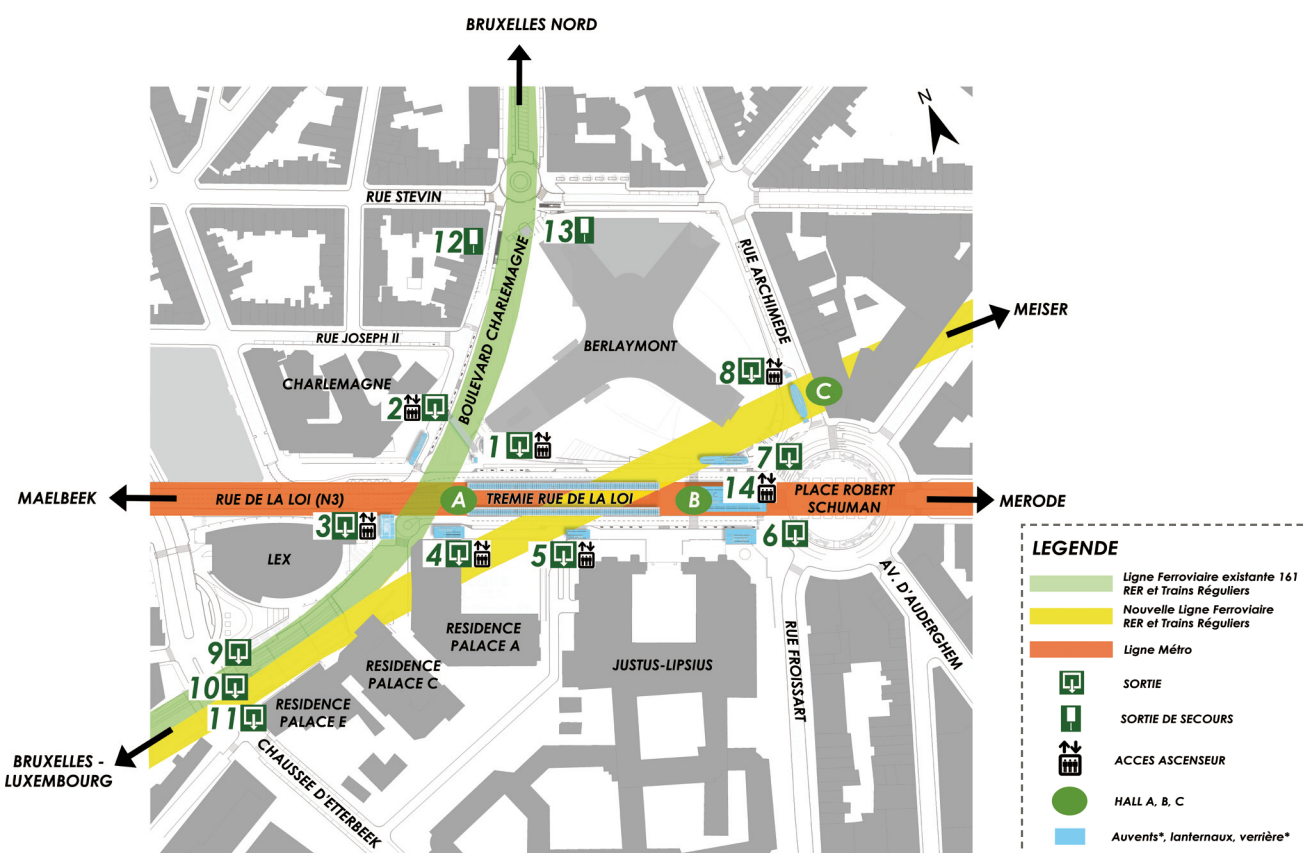


UN CHANTIER AVEC DE NOMBREUSES CONTRAINTES

De nombreuses contraintes doivent être respectées dans le cadre de ce chantier, ce qui implique un délai d'exécution plus long que pour une construction classique. Tout d'abord, la gare ferroviaire et la station de métro doivent rester en activité pendant toute la durée des travaux. Ensuite, une coordination permanente doit avoir lieu avec les maîtres d'ouvrage du chantier de construction du siège principal du Conseil de l'Union européenne. La proximité immédiate de la rue de la Loi, l'une des plus grandes artères de la capitale, nécessite également des adaptations complémentaires. Enfin, les accès au chantier souterrain sont particulièrement limités.

Les grandes étapes:

- Les travaux démarrent par le rehaussement des quais ferroviaires. Ensuite, un passage supplémentaire est créé sous les voies de train existantes et deux issues de secours sont aménagées dans la rue Stevin et dans le boulevard Charlemagne. En même temps, le nouveau passage sous la Résidence Palace et la nouvelle sortie de la rue Archimède sont réalisés.
- Durant l'été 2012, la sortie du tunnel routier de la rue de la Loi devra être remplacée par la nouvelle structure. Ces travaux nécessiteront la fermeture du tunnel pendant trois mois. Ensuite, les différents espaces seront aménagés et Infrabel placera la structure portante des voies ainsi que les quais de la nouvelle ligne de chemin de fer.
- Enfin, les voies, les caténaires et les signaux ferroviaires seront placés par Infrabel, de façon à permettre au premier train de franchir le nouveau tunnel fin 2015.



Implantation du pôle multimodal dans les environs.

* Dans le cadre du concours de projet international pour le réaménagement de la place Robert Schuman et de ses abords - www.OneSchuman.eu - une conception adaptée des couvertures des sorties et de la verrière au-dessus du hall de métro B sera élaborée